

AVENIR DANS LES ALPES

NEWSLETTER N°2 DU PROJET avril 2005

SIX THEMES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS ALPINS

Le projet „Avenir dans les Alpes“ souhaite aborder la question du développement durable de la façon la plus large possible. Outre les domaines d'activités sociaux, économiques et écologiques importants pour les pays alpins, le développement de modes d'action privilégiant la participation revêt une importance majeure.

► Le projet „Avenir dans les Alpes“ traite six thématiques :

1. Création de valeur régionale
2. Capacité d'action sociale
3. Espaces protégés
4. Mobilité
5. Nouvelles formes de prise de décisions
6. Politiques et instruments

Au cours des trois prochaines années, l'équipe du projet va recueillir des informations, assurer un échange d'expériences et la mise en réseau des acteurs et actrices dans l'espace alpin ainsi qu'encourager le développement de projets concrets sur chacun de ces thèmes.

Entre le printemps et l'automne 2005, des équipes internationales vont réunir les résultats de recherches axées sur l'application pratique, des exemples de bonnes pratiques ainsi que des scénarios sur les six thèmes du projet et les préparer de manière à les rendre accessibles à un large public. Autres priorités en 2005 : l'élaboration d'un glossaire et d'un système d'évaluation pour la sélection des savoirs. A partir de 2006, nous créerons les produits qui permettront de diffuser dans l'ensemble des Alpes les savoirs réunis.

De plus amples détails sur ces thématiques et sur le projet „Avenir dans les Alpes“ sont disponibles sous www.cipra.org/avenir.

1. Faire connaître les chaînes de création de valeur régionales réussies

Dans quelle mesure les chaînes de produits et de services contribuent-elles à la création de valeur régionale ? Le projet recherche des exemples réussis de production et de commercialisation dans les Alpes afin d'étudier précisément ce qui fait leur succès.

Comment ces entreprises exploitent-elles des ressources naturelles sans les épuiser ? Dans quelle mesure tient-on compte du contexte culturel au niveau du marketing ? A quelles conditions peut-on assurer la durabilité et la rentabilité de l'agriculture, du tourisme ou de l'artisanat et de l'industrie ? Le projet souhaite dégager des potentiels économiques et obtenir que l'on tienne compte des résultats obtenus au niveau pratique dans les dispositions prévues pour soutenir les régions alpines.

Le projet „Avenir dans les Alpes“ a vu le jour à l'initiative de la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) et il est financé par la Fondation MAVVA pour la protection de la nature. Par ce projet, la CIPRA entend apporter une contribution au développement durable dans l'espace alpin et à la mise en œuvre de la Convention alpine.

Contact et infos : Aurelia Ullrich, ullrich@cipra.org, www.cipra.org/avenir



Zukunft in den Alpen
Avenir dans les Alpes
Futuro nelle Alpi
Prihodnost v Alpah
Future in the Alps



Im Bretscha 22
9494 Schaan
Liechtenstein
Tel. 00423 237 40 30
Fax 00423 237 40 31
cipra@cipra.org
www.cipra.org

2. Capacité d'action sociale dans les villages et les villes des Alpes

Qu'est-ce qui fait qu'on se sent „chez soi“? La population des Alpes ne choisit pas un lieu de résidence uniquement pour des raisons professionnelles ou pour la beauté des paysages. Des motifs sociaux et culturels influencent aussi le choix de son lieu de vie. Le projet examine quels sont les facteurs sociaux prépondérants et comment se constitue une „identité régionale“ : quel est le rôle de la prévoyance médicale, de la prévoyance-vieillesse, des possibilités de garde pour les enfants, des écoles à disposition ou de la vie culturelle ? Où trouve-t-on des exemples de cohabitation réussie dans les villages et les villes de l'espace alpin et quels sont les facteurs constituant le „ciment social“ ? Les réponses à ces questions inspireront le chapitre 'Population et culture' de la Convention alpine.

3. Espaces protégés au service de la biodiversité et du développement régional

Les espaces protégés, comme les parcs naturels et régionaux, revêtent une grande importance, non seulement pour la protection de la nature et du paysage. Le projet analyse leur intérêt pour l'économie régionale et la société. Il montre comment la gestion des différents types d'espaces protégés peut se faire main dans la main avec le tourisme, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie et quelles sont les impulsions économiques et écologiques que peut amener cette coopération.

Une deuxième partie du projet étudie l'utilité des grands espaces protégés pour la biodiversité. La CIPRA, le WWF, le Réseau alpin des espaces protégés et le Comité scientifique international sur la recherche alpine ont désigné ensemble les régions présentant la plus grande diversité biologique. Le projet étudie dans quelle mesure ces „régions prioritaires“ chevauchent des zones protégées existantes et comment il convient de planifier de futures zones protégées.

4. Aborder de manière ciblée les problèmes de mobilité dans l'espace alpin

La forte croissance du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires est un vrai problème pour les régions alpines. Le projet met d'abord en évidence le rapport entre mobilité et développement spatial. Il étudie des exemples positifs à l'intérieur et à l'extérieur des Alpes et examine les moyens et procédés permettant de gérer avec succès la mobilité : comment mettre en place un „trafic lent“ efficace ? Comment sensibiliser la population et les autorités à une mobilité durable ?

Le projet souhaite que les autorités, les spécialistes de la planification et les médias travaillent à changer les comportements dans le domaine des transports, afin d'amener progressivement une „mobilité douce“ dans l'espace alpin.

5. Nouvelles formes de prise de décisions et leur intérêt concret

Les conflits touchant l'utilisation de l'espace sont fréquents et difficiles à résoudre. Comment les gérer dans l'esprit d'un développement durable ?

Cette partie du projet n'étudie pas les conflits en eux-mêmes mais les méthodes de résolution des problèmes. Comment prendre des décisions fondées et acceptables ? En quoi les formes modernes de prise de décisions peuvent-elles y contribuer ? Comment intégrer la population et les personnes directement concernées dans les décisions ? Le projet examine plus particulièrement le rôle des nouveaux modèles régionaux de compensation.

6. Politiques et instruments : de la recherche à l'application

Quels sont les effets des décisions et des processus politiques ? Quelle est la marge de manœuvre des acteurs et actrices au niveau des autorités, des organisations ou des entreprises ? Comment en tirent-ils profit et quelles en sont les conséquences pour le développement spatial de demain ?

Cette dernière partie du projet étudie quelle peut être la contribution de la recherche sur le développement durable et les moyens de faire aboutir ses conclusions et recommandations à leurs destinataires. Il s'agit enfin d'imaginer des projets de recherche et des processus d'évaluation qui fassent en sorte que les connaissances acquises soient plus facilement disponibles, soient effectivement mises en œuvre et amènent un bénéfice concret.

Conférence internationale sur les villes des Alpes, du 22 au 24 septembre 2005

La conférence internationale „Avenir dans les Alpes“ est également une conférence annuelle de la CIPRA. Elle est consacrée au thème des villes alpines et à la question de leur rôle pour le développement de l'espace alpin.

Du 22 au 24 septembre 2005 à Brigue/CH ; infos complémentaires sous www.cipra.org